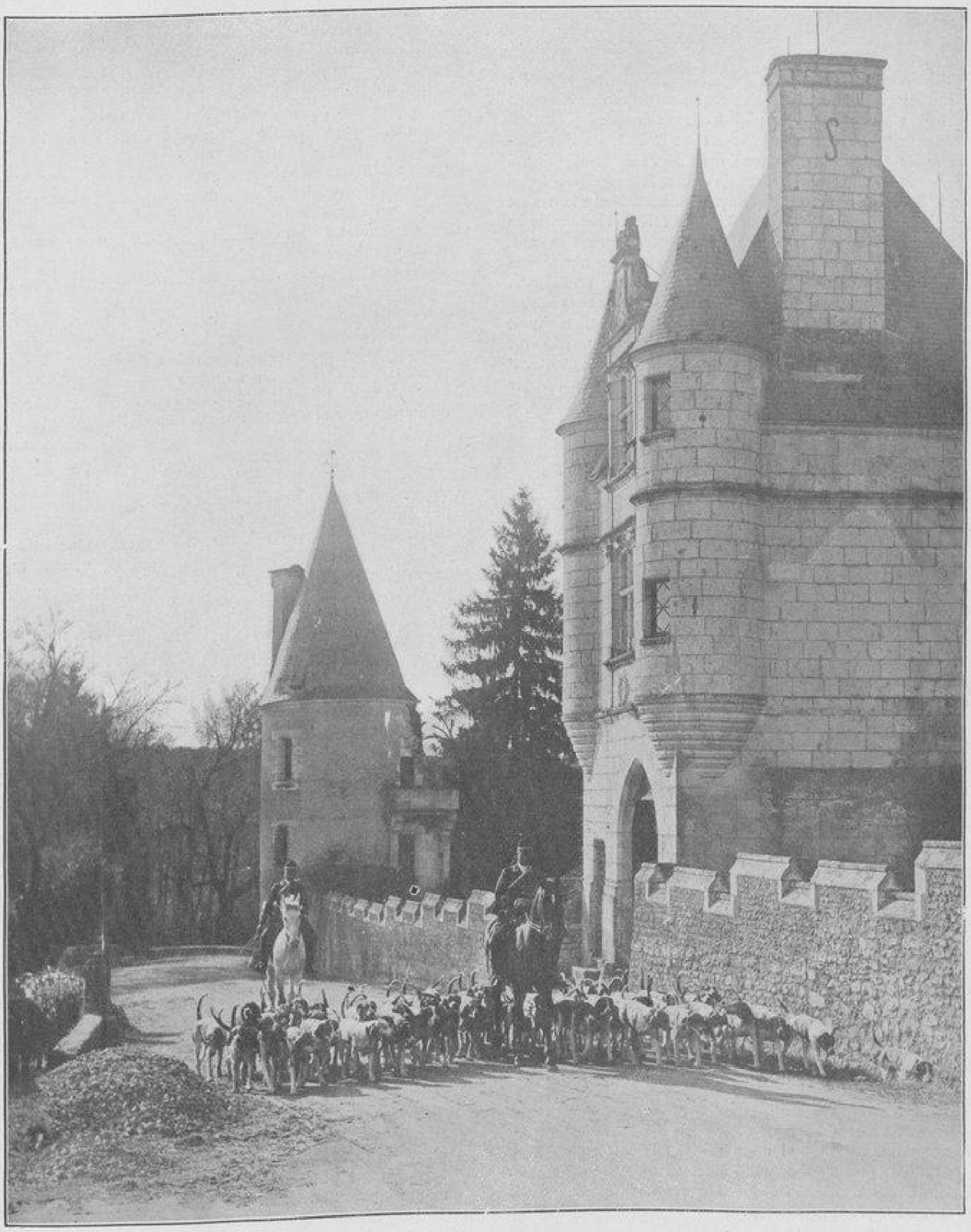
N° 663 25 Avril 1909

LE SPORT UNIVERSEL ILLUSTRÉ



L'ÉQUIPAGE DE MONTPOUPON

LES CHIENS SOUS LA CONDUITE DES PIQUEURS QUITTENT LE CHATEAU POUR ALLER AU RENDEZ-VOUS

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation

LES GRANDS ÉQUIPAGES

L'Equipage de Montpoupon, à M. de la Motte St-Pierre



Messire Jacques du Fouilloux, gentilhomme poitevin, disait dans sa dédicace à Charles IX : « Il m'a semblé, Sire, que la meilleure science que nous pouvons apprendre après la crainte de Dieu, est de nous tenir joyeux en usant d'honnêtes exercices : entre lesquels je n'ai trouvé aucun plus noble et plus recommandable que la vénerie ».

Je le déclare tout net, je tiens Messire du Fouilloux, gentilhomme poitevin, non seulement pour un veneur érudit, mais pour un penseur de grand sens.

La chasse, en effet, n'est rien autre que le premier des arts!

Elle est antérieure à la cuisine et à la guerre, car l'homme eut faim d'abord et chassa pour déjeuner.

Tout le monde sait que la première guerre naquit d'une question de chasse; rien de nouveau sous le soleil.

La chasse est l'industrie première née de la nécessité; l'humanité lui doit son premier paletot et son premier bifteak.

Les anciens ne prisèrent rien tant que la chasse, et peuplèrent l'Olympe de dieux plus ou moins veneurs.

J'ajouterai, non sans rougir, mais fort peu, il y a si longtemps, que les plus adorables faiblesses des divinités olympiennes eurent pour cause un chasseur, car Vénus dont la réputation, je dois l'avouer, n'est pas au-dessus de tout soupçon, n'eut jamais d'amant de cœur plus apprécié que le bel Adonis qu'un fatal coup de boutoir ravit à sa tendresse.

Diane, la chaste Diane, elle-même, ne se laissa-t-elle pas conter fleurette par Endymion?

Qu'on se tranquillise, je n'ai pas l'intention de faire l'historique de la chasse à travers les âges et, puisque je me trouve présentement dans l'Olympe, je profiterai de cette situation pour sauter d'un bond dans mon sujet.

Après ce léger plaidoyer en faveur de la chasse, j'ose croire que tout lecteur est devenu veneur, au moins en pensée, et j'aborde l'objet plus sérieux de cet article.

J'ai l'intention de dire quelques mots d'un équipage du centre de la France, l'équipage de Montpoupon, appartenant à M. de la Motte Saint-Pierre.

L'équipage de Montpoupon fut fondé en 1873, après la disparition de celui du comte de Chateaubriant.

Faisaient partie de l'équipage à cette époque :

MM. William Johnston, Fernand Raoul-Duval, Jahan de Lestang, comte Ernest d'Espinay Saint-Luc, comte Branicchi, Emile de la Motte Saint-Pierre, maître d'équipage.

Parmi ceux-là, beaucoup ne sont plus, hélas! mais ont été remplacés par leurs enfants qui ont hérité d'eux la tradition de l'équipage.

J'insiste sur ce mot : la tradition, car si cet équipage qui chasse maintenant sur un territoire considérable a pu réunir autour de lui, d'une façon aussi stable, un groupe important de veneurs, et si ce bloc de la bonne camaraderie a pu traverser les années sans se désagréger, c'est que son fondateur, M. de la Motte Saint-Pierre, a su, avec une amicale fermeté, gouverner, organiser, prévoir, surmonter les difficultés, en un mot, s'est dévoué à cette œuvre qui intéresse toute une contrée.

Voilà pourquoi, en plus du respectueux attachement qu'ils ont pour sa personnalité si sympathique, les membres de l'équipage, solidement groupés autour de lui, lui sont reconnaissants et s'efforcent de continuer la ligne de conduite traditionnelle.

Comme le comte de Chateaubriant, M. de la Motte Saint Pierre chassa exclusivement le chevreuil jusqu'en 1885, époque à laquelle il courut indifféremment, avec les mêmes chiens, cerfs et chevreuils.

Il existe actuellement, et cela depuis 1901, deux équipages à Mont-



LA FUTAIE, PREMIER PIQUEUR — LE CHENIL. — DÉBUCHÉ, SECOND PIQUEUR

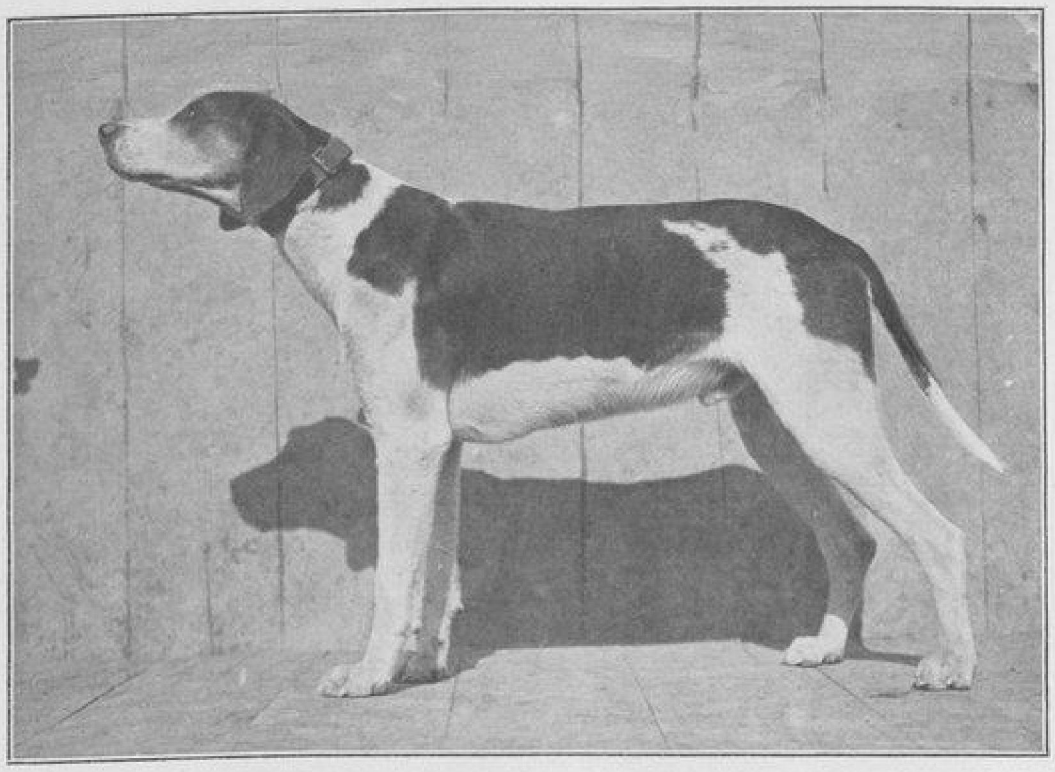
Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation

poupon ; 55 chiens sont réservés pour le cerf et on peut en découpler 30 sur le chevreuil ; 7 limiers sont destinés à faire le bois et ne chassent jamais.

Ces deux équipages, parfaitement distincts, ne comptent que des chiens élevés à Montpoupon ; leur taille et leur degré de sang guident seuls le maître d'équipage dans leur répartition.

L'élevage des jeunes chiens se fait dans les fermes environnantes afin d'éviter l'agglomération toujours nuisible, et de permettre aux élèves ainsi disséminés de prendre en toute liberté un exercice indispensable à leur qualité future. Trente ou quarante recrues sont ainsi élevées annuellement, dont une vingtaine au maximum de brillants sujets sont conservés après une rigoureuse sélection.

Les chenils de MM. Raymond de Chabot, de Danne, Chevallereau, fournirent chiens et lices à l'origine ; Gascons-Saintongeois et Saintongeois purs s'unirent avec profit à quelques-unes des admirables chiennes



KÉROUAN, CHIEN DE DEUX ANS



M. DE LA MOTTE SAINT-PIERRE

dosé, que les produits conservèrent leur physionomie bien française, tout en héritant des qualités de leurs ascendants d'outre-Manche. Et si, depuis 1895, quelques chiens tricolores rompent l'uniformité des manteaux noirs, il en faut louer l'éleveur qui sut habilement éviter l'écueil de la consanguinité en cherchant des pères parmi les chiens anglais et aussi parmi quelques très rares poitevins, dont l'un imprima à ses descendants un cachet indélébile.

Donner la genèse complète de l'équipage dépasserait le cadre de ces quelques notes ; je ferais seulement remarquer que les chiens remontent directement à Signora I, du chenil de Villars (1825), laquelle descendait des chiens fameux de M. de Larye.

Puis à Talbot, par Traveller, pur sang anglais, et Tartane.

De ces vieilles et fortes races descendent des chiens dont les noms méritent d'être inscrits au Livre d'or de l'équipage.

que cet homme de sport remarquable qu'est M. Paul Caillard, importa d'Angleterre à l'exclusion de tout mâle.

Mais ce croisement avec des étrangères de haute lignée fut si judicieusement pratiqué, et l'apport de sang nouveau si savamment

Je citerai :

Amazone, née à Montpoupon en 1873.

Coriolan, né à Montpoupon en 1876, qui fit 10 saisons de chasse.

Sibylle, née en 1883, qui fit 8 saisons.

Fantôme II, né en 1890, qui fit 9 saisons.

Comédienne, née en 1898, qui fit 8 saisons.

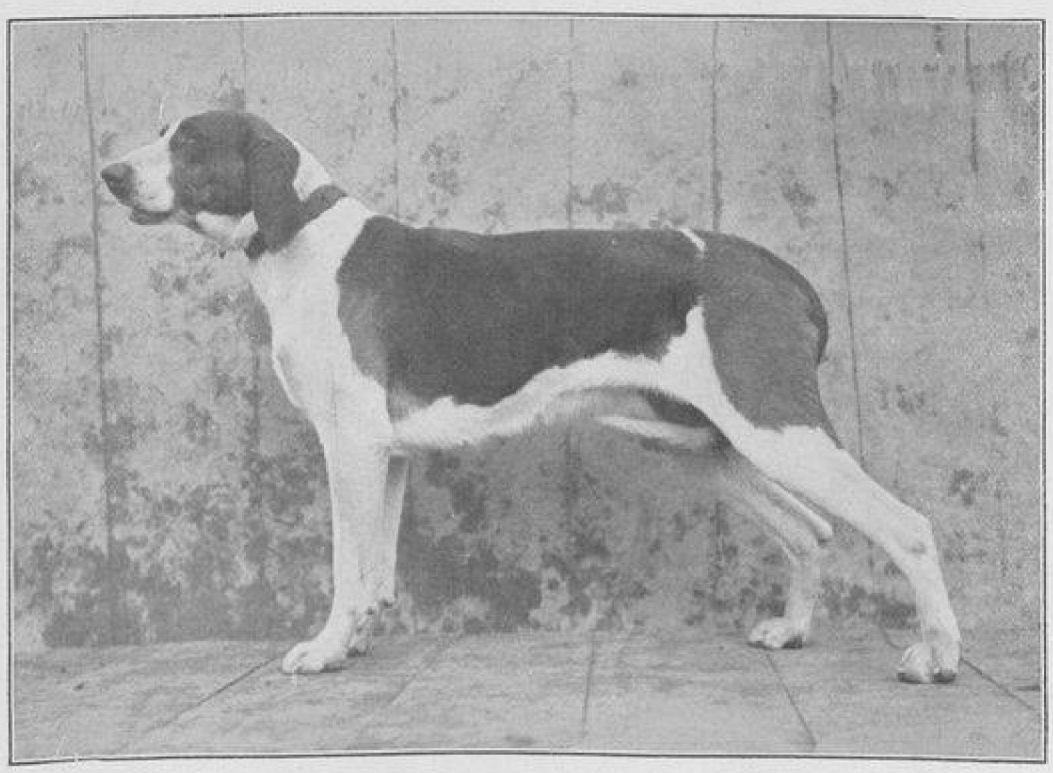
Qu'on me pardonne cette nomenclature, mais je ne puis résister au plaisir de donner ici un souvenir à ces chiens de grand ordre, dont les petits-fils, aux gorges sonores comme des cloches lointaines, nous font passer de si bons moments, bien que nous les récompensions fort mal parfois, en foulant la voie quand souffle le vent « *ressuyant.* »

Et pourtant les conseils ne nous manquent pas à ce sujet.

Oh jeunesse impétueuse !

La première qualité demandée aux étalons et aux lices, est la santé, absolument nécessaire étant donné la dureté du pays, la diversité du territoire de chasse et les longues retraites.

Viennent ensuite, par ordre de préférence, la qualité, la construction



UNE DES LICES ANGLO-SAINTONGEOISES " PARODIE " 25 POUCES 1/2

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation

et enfin la couleur. Rentrer le plus possible dans le sang de Saintonge, tel est le but poursuivi, mais jamais au détriment des qualités ci-dessus énoncées.

Le chenil de Montpoupon est organisé d'une façon extrêmement pratique, sans luxe inutile, mais avec tout le confortable nécessaire.

Un grand parc y est adjoint, où les chiens peuvent prendre leurs ébats, et, située sur une hauteur à 800 mètres du grand chenil, une infirmerie s'élève, comprenant une demeure pour vingt chiens, et six petits locaux en briques.

Les jeunes chiens rentrés des fermes en avril, vivent pendant quatre mois à l'écart; de même, tout chien qui, chose exceptionnelle, s'est perdu et ne rentre que le lendemain, est mis pendant 41 jours en observation, alors même qu'il n'est constaté aucune dentée.



Prétendant Parodie Nérie Omar

UN LOT DE BONS CHIENS

La tenue du chenil est l'objet des plus grands soins, l'hygiène et la propreté y sont scrupuleusement observées; quatre hommes y sont employés pendant la saison de chasse.

L'écurie comprend douze chevaux de chasse, et trois autres se montant et s'attelant; ces derniers font le service de la carriole en déplacement et peuvent, si besoin est, suppléer un invalide.

Trois hommes montés, servent l'équipage : La Futaie, premier; Débuché, second; La Brande, valet de chiens.

Les deux premiers portent la tenue rouge, parements en drap grenat, galons, bottes et cravate de Vénerie, bas gris-bleu; le valet de chiens porte la petite veste galonnée Louis XV et des guêtres à boutons.

La tenue des boutons est également rouge et galonnée, mais parements et gilet sont en velours amaranthe, et des bas blancs meublent la botte de vénerie.

Depuis quelques années l'état de santé de M. de la Motte Saint-Pierre ne lui permet plus de monter à cheval et c'est en automobile qu'il suit, accompagné par Mme de la Motte qui fut, il y a peu de temps encore, une brillante amazone; mais s'il ne peut galoper à la queue des chiens comme par le passé, il n'a pas abandonné la direction effective de l'équipage dont il s'occupe seul au point de vue direction générale, élevage, organisation, et qu'il fait chasser.

Connaissant admirablement le pays et les refuites des animaux, il se porte rapidement en avant et un coup d'œil lui permet de juger, d'autant qu'il lui est rendu un compte fidèle de tout ce qui passe.

Néanmoins, ne pouvant toujours être là où il voudrait, il a, pendant la chasse, délégué son autorité à l'un de ses fils.

Des deux aînés, excellents veneurs eux aussi, l'un est officier de cavalerie; le second, ancien officier de marine, parcourt le monde en tous sens et n'hésite pas à aller, accompagné de sa femme, intrépide chasseresse, taquiner le lion et le rhinocéros dans le centre-africain : ils sont donc dans l'impossibilité de suppléer leur père et c'est au troisième, Bernard, qu'incombe cette responsabilité.

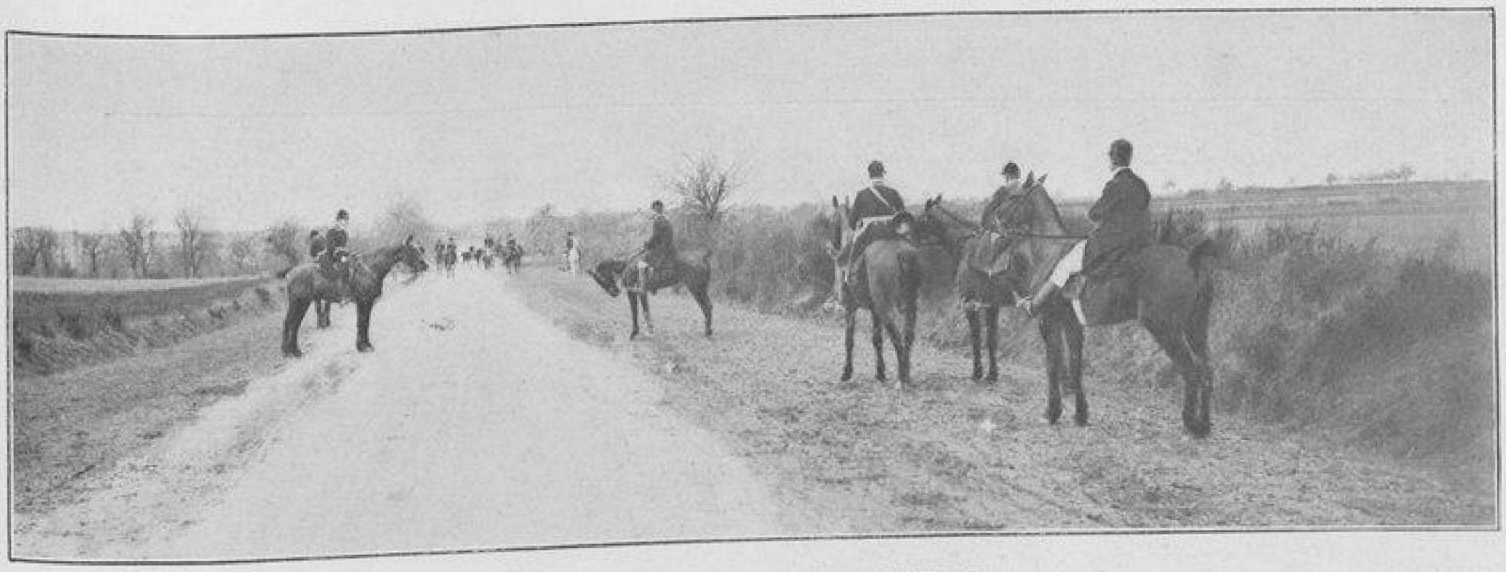
(*A suivre*).

Jean DENAY.



LA SOUPE

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation



Comte E. de Fitz James — Comte R. de la Roche Aymon — Comte J. de Chaudenay

PENDANT QUE LES CHIENS FONT UN DÉTOUR

LES GRANDS ÉQUIPAGES

L'Equipage de Montpoupon, à M. de la Motte St-Pierre

(Fin)

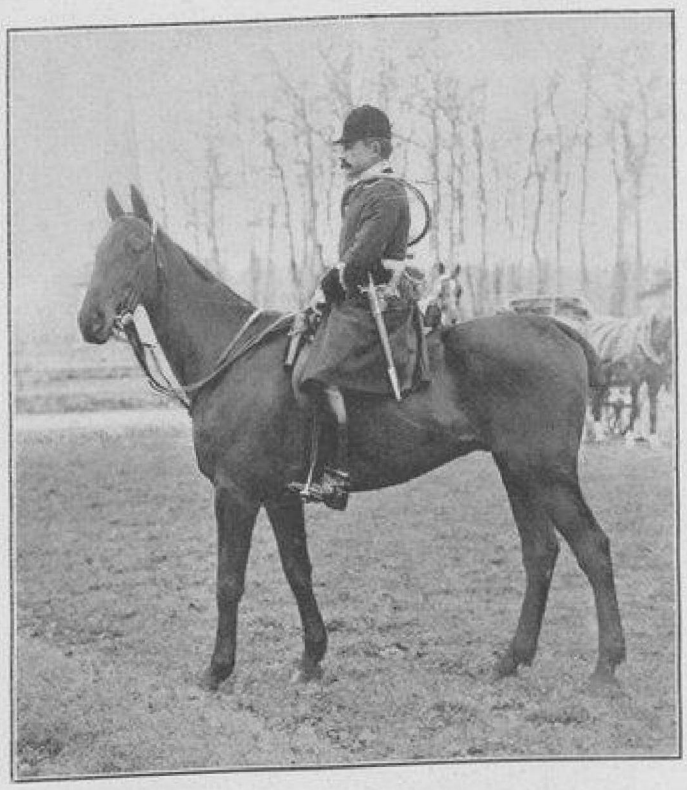
Formé à l'école, un peu rude peut-être, mais seule bonne, des veneurs d'antan M. Bernard de la Motte St-Pierre s'est assimilé d'une façon complète la manière de chasser de son père, considérant que la vénerie est un art, un art difficile et noble; que prendre n'est rien, mais que prendre d'une façon élégante est tout.

Il est bien secondé par La Futaie qui monte d'excellents chevaux, pique dur, et sert ses chiens d'une façon remarquable.

La Futaie fut mis au point par la Rosée sous lequel il servait en second jusqu'en 1901 à l'équipage de Montpoupon. Excellente trompe et très bon veneur dont le type très caractéristique est encore présent à toutes les mémoires, la Rosée fut un piqueur de tout premier ordre et succomba en quelques jours, après une maladie affreuse, le tétanos.

Débûché, second, possède bien son difficile métier et déploie les qualités nécessaires à son emploi.

Tous deux adorent la chasse, condition indispensable pour faire un vrai piqueur, et sont fins valets de limiers.



M. BERNARD DE LA MOTTE ST-PIERRE

Bernard de la Motte lui-même va fréquemment au bois, et donne d'excellentes brisées; son exemple est suivi par plusieurs boutons de l'équipage, notamment par les comtes Raoul et Hély de la Roche-Aymon.

Quelques mots sur la manière de chasser ne seront peut-être pas inutiles.

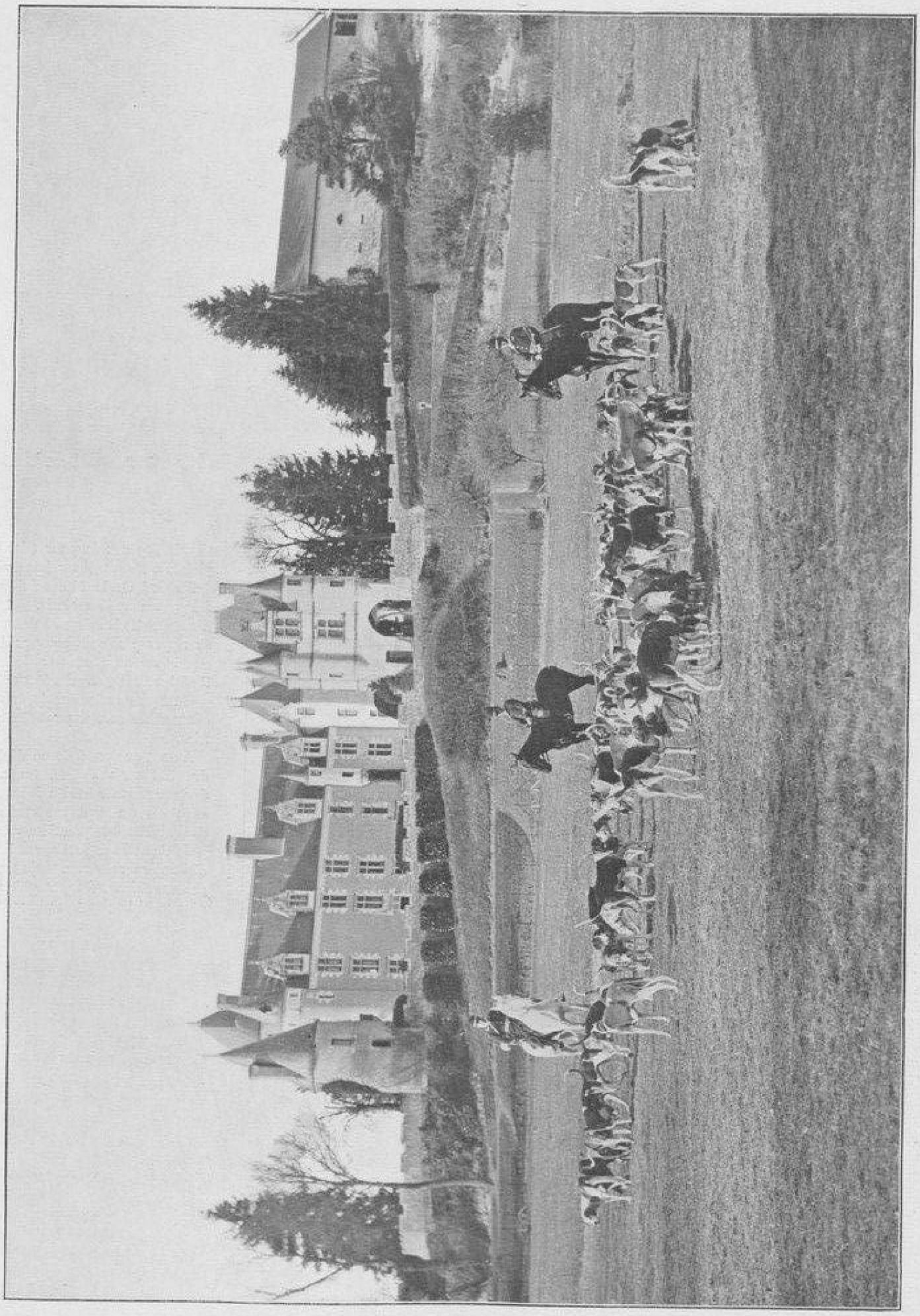
Autant que possible on désire prendre des cerfs à tête, on n'attaque donc jamais de meute à mort, mais avec six ou sept rapprocheurs qui sont arrêtés à la première vue.

Souvent un daguet ayant bondi tout d'abord on retourne, toujours avec les mêmes chiens, frapper à d'autres brisées et, si l'animal paraît courable, on découple après avoir mis en relais quelques-uns des rapprocheurs et renvoyé les autres au chenil. Le relais s'en va ensuite trottinant par les chemins sous la direction de La Brande, et n'est donné qu'à la fin car il n'est pas considéré comme un moyen de prendre, mais comme une ultime



UN DEBUCHER

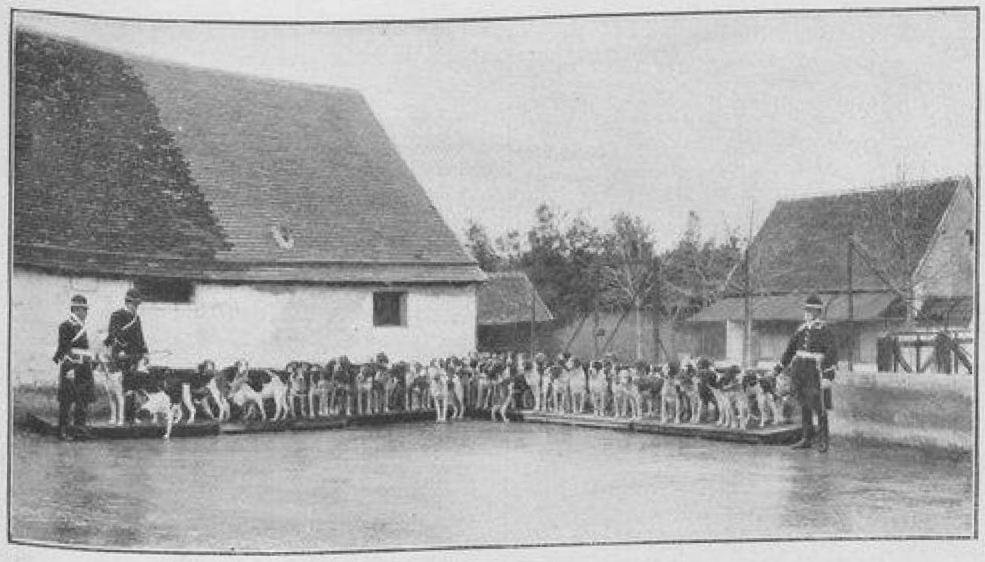
Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation



MONTPOUPON. — L'ÉQUIPAGE DEVANT LE CHATEAU

Dessin de Delaunay d'après une photographie de M. Delacroix

La Fringale



LES CHIENS AU BANC

satisfaction donnée à de vieux serviteurs trop usés pour suivre le train et auxquels on veut accorder encore la joie gastronomique de quelques curées, en souvenir de leurs bons et loyaux services.

Néanmoins, et cela est assez fréquent quand l'animal prend un grand parti, ces honorables retraités n'ont pas le plaisir de goûter la voie. L'âge les a rendus philosophes, ils savent qu'ils arriveront certainement pour la curée, et que leur expérience leur permettra de chiper le bon morceau qu'ils iront manger tranquillement et solitairement dans un coin.

Les jeunes chiens, pendant les quatre premiers mois, ne sont découplés qu'une fois sur deux.

Lorsqu'une distance même très courte, sépare la tête de la queue, notre jeune maître d'équipage arrête immédiatement pour attendre un seul retardataire, et cela sans cris ni peine, les chiens étant bien sous le fouet.

Je dois ajouter qu'il y met quelque coquetterie et n'admet pas que les chiens ne soient pas en paquet.

Dilettantisme, si vous voulez ! Mais, je le répète, prendre n'est rien ; prendre avec élégance est chose digne d'intérêt.

La méthode ne doit pas être mauvaise, car la moyenne des prises est de 32 à 36 cerfs annuellement, auxquels il faut joindre une quinzaine de chevreuils ; en 1907-1908, 50 animaux ont été portés bas, et en deux saisons 64 cerfs ont été pris, sans qu'une seule fois ait été sonnée la retraite manquée.

Notez qu'à cause des vignes on ne peut guère découpler avant le 15 octobre, et qu'on ne chasse que tous les cinq jours.

La plupart des boutons de l'équipage sont propriétaires de forêts et donnent des attaques.

De ce fait, le territoire de chasse est énorme; ses aspects sont très divers, passant des fourrés inextricables aux hautes futaies, sans parler des débuchés très fréquents qui vous vous amènent parfois à 50 kilomètres de l'attaque.

En 1908, un cerf attaqué, à Grosbois, chez M. le comte de la Roche-Aymon, se fit prendre près de Romorantin. Le parcours ayant été contrôlé sur une carte, le curvimètre donna 63 kilomètres.

L'équipage chasse en Touraine, en Berry et Sologne et, sauf dans les déplacements trop lointains de Valençay et de Champ-d'Oiseau où ils séjournent, les chiens quittent Montpoupon la veille pour rentrer généralement au chenil le soir de la chasse avec 20 à 40 kilomètres de retraite.

Il est pris à Montpoupon de 4 à 6 animaux seulement, y compris les chevreuils.

Mme de la Motte Saint-Pierre en profite pour accorder à tous ses amis, et ils sont nombreux,



HALLALI!



M. B. de la Motte St-Pierre M. de Lauriston M. Jahan de l'Estang

EN FORÊT DE LOCHES — LA MEUTE SOUS LE FOUET, AVANT DE PRENDRE LES FUTAIES

la large et cordiale hospitalité au sujet de laquelle je n'insisterai pas, mais que tous savent apprécier comme elle le mérite.

L'équipage chasse également :

A Sudais, chez le prince de Broglie ; à Montrichard (Loir-et-Cher) ; à Aigues-Vives, chez M. Johnston ; à Choussy et Grosbois (Sologne), chez M. le comte de la Roche-Aymon ; au Mousseau, chez M. de Lauriston-Boubers ; à Brouard, chez le comte de la Roche-Aymon, M. Jahan de Lestang, M. de la Motte Saint-Pierre ; à La Tonne, chez M. Paul Jahan de Lestang ; à Luçay, chez le marquis de Preaux ; à Gâtines (Valençay) ; à Vatan, chez le comte de Lesseps ; à Saint-Paul, chez le comte de Fitz James ; en forêt de Loches ; au Landais, chez le comte de Lignac ; à Champ d'Oiseau, chez M. de Chaudenay ; à Fontenay, chez M. Descorps ; et parfois sur la rive gauche de l'Indre, à Verneuil, et dans les bois de Saint-Senoch.

Ici, je tiens à rendre hommage à tous les propriétaires des bois voisins, des forêts où chasse

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation

l'équipage. La plupart, en effet, pour ne pas dire tous, alors même qu'ils ne chassent pas à courre, veulent bien ne pas tirer les grands animaux. A tous, nous savons gré de leur délicatesse.

Décrire comme il faudrait, ces forêts essentiellement diverses, demanderait un volume car les taillis fourrés de Montpoupon, Montrichard, Le Mousseau, Aigues Vives, les bois clairs de Choussy et Gros bois, les hautes futaies de Loches, les halliers épineux de Luçay, Brouard et Champ-d'Oiseau, sont terrains si différents que je me vois contraint de prendre quelques exemples pour donner un aperçu de notre beau mais dur pays.

A Champ-d'Oiseau où M. de Chaudenay, qui liquida son équipage il y a quatre ans, offre maintenant ses cerfs à son vieil ami, M. de la Motte Saint-Pierre, à Champ-d'Oiseau fleurit l'ajonc ; non pas ce rachitique et doux petit ajonc qu'on trouve un peu partout, mais des halliers, des forteresses que défendent des dards acérés. Les cerfs, généralement voyageurs et très vigoureux, débutent par une petite promenade dans des fourrés impénétrables où triomphent également la ronce et l'épine, puis prennent gaillardement la plaine pour s'en aller à quelque 20 ou 30 kilomètres de là, à Valençay, à Saint-Paul, à Luçay qui ne vaut pas mieux ou à Brouard qui vaut moins.



UN RELAIS

Brouard, forêt sauvage, hérissée comme un vieux solitaire aux abois, Brouard aux rares chemins tournants et remplis de fondrières. Brouard, forêt vive en animaux est là qui guette les chiens après un débuché rapide ; et les pauvres braves toutous heurtent à nouveau leurs pattes endolories aux brousses piquantes, cependant que l'animal de chasse bat au change dans des enceintes énormes où il est impossible d'en revoir.

Tout autre est la forêt de Loches, coupée de vallonnements et de ravins dont les magnifiques futaies abritent sous l'ombre de leurs frondaisons, ses sauvages habitants.

Mille souvenirs du vieux temps sont évoqués par la vieille forêt, dont les échos retentirent autrefois du son des trompes royales.

Au XVIIIe siècle, les veneurs auxquels leur naissance ou leurs privilèges donnaient le droit de chasse en la forêt de Loches, prenaient gîte en une petite métairie située à la Croix de l'Evangile.

Quelques bottes de paille leur servaient de lits et la franche gaieté suppléait au manque de confortable.

Or, un jour, ou plutôt un soir, un vieux gentilhomme Tourangeau, le comte de M..., partageait le campement primitif de quelques jeunes veneurs fort bruyants. Leurs rires et leurs cris ayant incommodé le digne homme, il n'hésita pas, quitta le grenier-dortoir et fut se glisser dans le lit de la fermière, vénérable matrone, qui voulut lui céder la place :

— Non pas, la mère, dit-il, non pas mille ragots, ce n'est pas ainsi que je l'entends : ce lit est assez grand pour deux, et je n'ai qu'un regret, ma mie, c'est que nous n'ayons pas quarante ans de moins vous et moi ; mais à cette heure il faut sonner d'autres fanfares ; donc, ma commère, bonne nuit, dormez bien, moi je vais faire de même.

Il fit comme il disait et le lendemain rembûcha un grand sanglier près du Pont aux Anes.

Cette anecdote qui fleure son parfum d'autrefois a le mérite d'être rigoureusement vraie.

Les chasses de Loches sont extraordinairement vites et, comme le terrain est collant, les pauvres chevaux trouvent parfois le train excessif ; plusieurs en sont morts, dont deux dans la même journée.

A Gâtines, forêt admirablement percée de routes bien entretenues, on suit facilement et l'assistance est toujours brillante et nombreuse.



LA CURÉE AU PALULAIS

Et le soir, profitant de l'aimable hospitalité du duc de Valençay, on assiste à la curée aux flambeaux dans la cour d'honneur du château, réjouissance à laquelle prennent part un grand nombre d'habitants de la ville.

Qu'elle ait lieu dans un coin perdu des bois, ou sur les pelouses d'une hospitalière, demeure proche de l'endroit où se fit la prise, la curée est toujours réglementaire et conforme aux usages de la vieille vénerie française ; mais le cadre grandiose de la cour d'honneur de Valençay lui donne un cachet très particulier.



AVANT LA CURÉE

Dans l'ombre atténuée par les lueurs vacillantes des torches, les hautes tours immobiles dressent leurs créneaux et, sonores, renvoient à la vallée les échos des fanfares que quinze trompes reprennent en partie.

Frileuses sous les fourrures, les sveltes amazones qui veulent bien galoper à nos côtés et nous faire la grâce de leurs sourires, mettent dans le fond une note claire que tranche parfois l'écarlate d'une tenue qui semble un habit de cour dans le clair obscur.

Si forte est l'impression, qu'un élan de la pensée vous emporte en arrière, évoquant comme un mirage le souvenir charmeur d'un autre âge, ainsi qu'on voit en rêve l'image imprécise, mais délicieuse, d'un pastel à demi effacé par le temps.

Parlerai-je des veneurs auxquels

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation

M. de la Motte Saint-Pierre donna le bouton? Je les nommerai seulement, en accordant toutefois un souvenir à notre doyen (point ne dirait son âge, il serait furieux!) qui galope toujours gaillardement à la queue des chiens sur un ancien lauréat d'Auteuil.

Quant aux autres, en voici la nomenclature ; ils me pardonneront de ne pas énumérer leurs qualités, ils en ont trop :

Mme de la Motte Saint-Pierre, M. et Mme Jean de la Motte Saint-Pierre, M. et Mme Guy de la Motte Saint-Pierre, M. Bernard de la Motte Saint-Pierre, M. et Mme André de la Motte Saint-Pierre, M. et Mme Henri de la Motte Saint-Pierre, M. René Jahan de Lestang, M. et Mme Paul Jahan de Lestang, M. Roger Jahan de Lestang, MM. Emile et Jacques d'Espaignes, M. Nat. Johnston, MM. Pierre et Christian de la Verteville, M. Ch. Barton, M. et Mme Olivier de Lauriston-Boubers, vicomte et vicomtesse René d'Armaillé, vicomte René de Marsay, M. et Mme H. Binney, baron de Cassin, comtes Guillaume, Raoul et Hély de la Roche-Aymon, comte et comtesse Edouard de Fitz-James, MM. René de la Ville Le Roulx, M. Paul Grazon, M. de Chaudenay, M. et Mme Jean de Chaudenay, M. Pierre de Chaudenay, comte de Lignac, M. Jean de Lignac.

Suivent les chasses :

Baronne de Gartempe, comte et comtesse G. Costa de Beauregard, Mme d'Espaigne, baron et baronne Galembert, duc de Valençay, baron et baronne R. Seillière, Mmes Ch. Barton, M. Johnston, M. Devaulx de Chambord, M. Ch. Smith, M. Paul Schneider, marquis de Chauvelin, Mme Fournier-Sarlovèze, baronne et Mlle de Cassin, M. A. Johnston, M. et Mme E. Gautier, comte et comtesse N. de Lesseps, comte et comtesse de Miramon, comte et comtesse de la Bégassière, baron et baronne de Lagrange, MM. R. et J. de Lesseps, Mlle S. de Lesseps, M. Peguilhan, baron et baronne de Longuerue, M. de la Cotardière, marquis et marquise de Preaulx, Mlles de Preaulx, M. et Mme du Plaix, M. et Mlle Delrue, comte d'Argenson, M. Hervé d'Armaillé.

En passant, une mention des plus honorables à Hervé d'Armaillé, 13 ans, veneur en herbe, dont la position à cheval indique clairement que l'atavisme n'est pas une blague.

Et maintenant, veneurs mes amis, si quelque bon vent vous pousse vers nos parages, sachez que vous y serez les bienvenus, si toutefois vous n'avez pas la fâcheuse habitude de fouler la voie en galopant devant les chiens. Vous goûterez comme nous la joie des longs parcours à travers pays, des galops prolongés qui sèment les habits rouges dans la plaine comme une volée de chardonnerets, des hallalis mouvementés et des curées joyeuses.

Avec nous, dans les longues retraites où les chevaux las hâtent le pas vers le repos, vous sentirez la poésie intense de nos automnes tourangeaux et berrichons qui dorent nos forêts dans le brouillard du soir et leur donnent dans le lointain l'apparence d'une lourde chevelure rousse largement épandue.

Saint Hubert vous garde !

Jean DENAY.



FURIE SAPHU FRAM, CHIENNE POINTER A M. CHÉNOT, 1er PRIX AUX FIELL DU PLESSIS



FAKIR SAPHU FRAM, POINTER A M. R. DOMMANGET, 2e PRIX AUX FIELD DU PLESSIS

LES FIELD-TRIALS

I. — La Société des Field-Trials de l'Indre

La Société des Field-Trials de l'Indre a organisé une épreuve à l'Anglaise pour chiens de grand style le 13 avril; M. le comte Charles de Lesseps avait prêté sa belle plaine de Meunet-Planche assez vive en perdrix et en lièvres et l'on ne peut que lui en avoir une grande gratitude, car les propriétaires sont encore rares qui veulent mettre leur chasse à la disposition des Sociétés, sans cela certainement un sport qui est fort intéressant pour les chasseurs au chien d'arrêt prendrait une extension encore plus rapide. On n'a pas eu devant soi beaucoup de couples à portée d'arrêt, parce que le vent violent rendait les perdrix légères, parce que cette année la végétation est nulle, enfin parce que la grande culture se prête trop au piétement indéfini des perdrix ; sur les territoires de petite culture les perdrix en arrivant en limite de champs s'envolent ou se blotissent et, dans ce dernier cas, offrent des occasions d'arrêt sur elles-mêmes et non sur émanation de voies ou de places.

On ne tire ni sur des voies ni sur des places, ce qui est intéressant c'est de tirer quand le chien marque, il faut donc que celui-ci marque le gibier à portée de fusil au maximum. Dans un autre ordre d'idées, la proximité d'une gare de grande ligne est encore un desideratum sur lequel il n'est pas utile de discuter.

Ceci dit pour éclairer la religion des Comités d'organisation, passons aux opérations : les juges étaient MM. Baron Jaubert d'Hardivilliers et de Lécharolle. 23 chiens étaient présents. 1er prix : Fée de Bruxelles, setter, à M. Verdé-Delisle ; 2e prix : 1905 du Cinquantenaire, setter, à MM. Gonne et Côte ; 3e prix : Selika, pointer, à M. Pernaud ; 4e prix : Pat, pointer, à M. Sicher ; 5e prix : Gillette, pointer, à M. Plassard ; 6e prix : Gavotte, pointer, à M. Plassard ; M. S. Rap de Namteuil, pointer, à M. Lacroix ; Field Rap, pointer, à M. Mahieu ; Echo-Jenny-Fram, pointer, à M. Tricou.

Tous ces chiens ont quêté avec régularité et style brillant d'allures, sauf Pat un peu lourd ; ils ont été irréprochables dans la conduite au départ du gibier, plume ou poil, et ont pris spontanément la pose spéciale en voyant le concurrent en arrêt (patron) ; ils n'ont pas bougé au bruit du fusil. Tous ont pris des points, c'est-à-dire ont arrêté ferme du gibier qu'on a vu partir ; le classement s'est fait sur le plus ou moins de méthode de visite du terrain, l'intuition pour la recherche des perdrix elles-mêmes, le plus ou moins de fermeté des faux arrêts que quelques chiens prennent vraiment comme s'ils avaient à bout de nez une compagnie tout entière ; la façon stricte dont le jury a appliqué le règlement, a écarté du classement des chiens de tout premier ordre comme Rapielo qui a passé devant un concurrent marquant un faux arrêt, Fédor et Dolly suivant un lièvre pendant une demi-douzaine de mètres au plus, Field Master ayant besoin d'un geste pour s'immobiliser en présence d'une concurrente couchée...

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation